

## **Plan d'action de Los Cabos pour la croissance et pour l'emploi**

Les risques et l'incertitude de l'économie mondiale ont considérablement augmenté. Notre objectif collectif est aujourd'hui de renforcer la demande, la croissance, la confiance et la stabilité financière pour améliorer les perspectives d'emploi pour l'ensemble de nos concitoyens. Nous sommes convenus aujourd'hui d'un plan économique coordonné à l'échelle internationale pour atteindre ces objectifs grâce à notre Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée. Ce plan, qui prend en compte et approfondit le Plan d'action de Cannes, accroît fortement nos efforts pour parvenir à une reprise plus forte et plus durable. Le *Plan d'action de Los Cabos pour la croissance et pour l'emploi* part du principe que la coopération et la coordination permettront de meilleurs résultats économiques. Nous sommes unis dans notre détermination à prendre des mesures fortes et décisives pour honorer les engagements énoncés ci-après.

Nous sommes convenus que, compte tenu des risques perçus comme les plus importants, nos actions doivent se concentrer sur les points suivants :

- Traiter de manière décisive la crise bancaire et de la dette souveraine dans la zone euro. Les autorités de la zone euro ont pris un certain nombre de mesures pertinentes essentielles qui ont contribué à stabiliser la situation ; cependant, des risques importants subsistent et de nouvelles actions sont nécessaires.
- Assurer la stabilité financière, et notamment traiter les effets potentiels de la réduction du levier d'endettement.
- Stimuler la demande et la croissance économique et réduire un taux de chômage qui demeure élevé et continue d'augmenter, notamment chez les jeunes, dans de nombreux pays industrialisés.
- Veiller à ce que le rythme de la consolidation budgétaire dans les pays industrialisés soit à même de soutenir la reprise, en tenant compte de la situation propre à chaque pays et, dans le prolongement des engagements pris à Toronto, réponde aux inquiétudes relatives à la soutenabilité budgétaire à moyen terme.
- Se préparer à la possibilité que les risques géopolitiques entraînent une hausse soutenue des prix du pétrole tirée par l'offre, dans un environnement qui se caractérise par des réserves limitées et des stocks modestes.

- Faire en sorte que les marchés émergents préservent une trajectoire de croissance forte et durable qui contribue à la reprise mondiale et à la création d'emplois de qualité.
- Résister au protectionnisme et maintenir les marchés ouverts.

Notre aptitude à faire face à ces risques dépend de notre capacité à prendre des mesures plus fortes pour promouvoir la stabilité et la croissance, et à réduire les déséquilibres persistants, notamment en encourageant le déplacement de la demande du secteur public au secteur privé dans les pays affichant un déficit budgétaire, et du secteur extérieur au secteur national dans les pays affichant des excédents courants. Nous reconnaissons que nous devons intensifier nos efforts pour réduire les déséquilibres intérieurs et extérieurs.

Comme nous en étions convenus à Cannes, nous avons adopté le *Cadre de Los Cabos pour l'évaluation du suivi des engagements* (Annexe A) pour évaluer les progrès dans le suivi de nos engagements vers notre objectif commun de croissance forte, durable et équilibrée. Ce Cadre repose sur trois piliers. Premièrement, les principes directeurs applicables aux évaluations sont les suivants : appropriation des évaluations par les pays, qui doivent reposer sur le principe « se conformer ou expliquer », être concrètes, cohérentes d'un membre à l'autre, équitables, ouvertes et transparentes. Deuxièmement, un processus d'examen par les pairs qui comprend l'examen et la discussion des politiques des membres et des évaluations approfondies des organisations internationales. Enfin, des rapports annuels aux chefs d'État et de gouvernement résumant les conclusions des évaluations.

Nous avons mené notre première évaluation dans ce cadre (Annexe B). Nous avons reconnu que les engagements énoncés dans le Plan d'action de Cannes pour promouvoir la reprise et jeter les fondements d'une croissance solide et de la création d'emplois restent globalement adéquats. Cependant, l'intensification récente des risques a accru l'importance de la mise en œuvre et du suivi des engagements de Cannes. Des progrès importants ont été accomplis sur certains points du Plan d'action de Cannes mais dans plusieurs domaines, d'autres progrès sont nécessaires. Nous entreprendrons des évaluations du suivi des engagements et améliorerons nos mesures de suivi pour évaluer les progrès accomplis comme indiqué dans le *Cadre de Los Cabos pour l'évaluation du suivi des engagements*.

Le Plan d'action de Los Cabos figurant ci-après prévoit une combinaison de mesures concrètes, avec un effet à court et à moyen terme, afin de renforcer la crédibilité de l'action politique et de refléter les différentes capacités de réaction des pays dans des domaines particuliers.

***Faire face aux risques à court terme, rétablir la confiance et promouvoir la croissance***

Ce plan repose fondamentalement sur la conviction partagée par tous que les actions les plus à même de réduire au maximum les risques et de stimuler la croissance sont celles qui favorisent la stabilité et le bon fonctionnement de nos systèmes financiers, renforcées par des mesures budgétaires et monétaires.

Pour faire face aux risques à court terme, promouvoir la confiance, assurer la stabilité économique et financière et encourager la reprise économique, nous sommes convenus des mesures suivantes :

1. Les pays du G20 membres de la zone euro prendront toutes les mesures nécessaires pour préserver l'intégrité et la stabilité de la zone, améliorer le fonctionnement des marchés financiers et rompre la boucle de rétroaction entre les finances souveraines et les banques.

- Nous nous félicitons des mesures significatives prises par la zone euro depuis le dernier sommet pour soutenir la croissance, assurer la stabilité financière et promouvoir la responsabilité budgétaire. Dans ce contexte, nous nous félicitons du plan espagnol de recapitalisation du système bancaire et de l'annonce faite par l'Eurogroupe d'un soutien à l'autorité de restructuration financière de l'Espagne. L'adoption du Pacte budgétaire et sa mise en œuvre actuelle, ainsi que les politiques de soutien à la croissance et les mesures de réforme structurelle, sont des étapes importantes sur la voie d'une intégration budgétaire et économique accrue. La mise en place imminente du mécanisme européen de stabilité consolidera de manière substantielle les pare-feux européens.
- Nous soutenons sans réserve les actions de la zone euro tendant à réaliser l'Union économique et monétaire. À cet effet, nous soutenons le projet d'envisager des mesures concrètes en vue d'une architecture financière plus intégrée comprenant à la fois la supervision, la résolution et la recapitalisation des banques, ainsi que la garantie des dépôts.
- Les membres de la zone euro encourageront les ajustements internes à la zone par des réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité dans les pays déficitaires et à promouvoir la demande et la croissance dans les pays excédentaires.
- Les pays de l'Union européenne membres du G20 sont déterminés à progresser rapidement dans la mise en œuvre de mesures de soutien à la croissance, notamment en achevant le marché unique européen et en faisant un meilleur usage des ressources

financières européennes, telles que les fonds de la BEI, la mise en œuvre pilote d'obligations liées à des projets, et des fonds structurels et de cohésion, en faveur d'un investissement plus ciblé, de l'emploi, de la croissance et de la compétitivité, tout en préservant l'engagement ferme de mise en œuvre de la consolidation budgétaire qui sera évaluée sur une base structurelle.

2. Les politiques budgétaires dans l'ensemble de nos économies se concentreront sur le renforcement et le soutien de la reprise tout en encourageant la viabilité budgétaire et en renforçant la crédibilité de l'action politique.

- Les économies industrialisées sont généralement en voie d'honorer leur engagement à court terme de réduire leurs déficits de moitié entre 2010 et 2013. Les pays industrialisés ont pris l'engagement d'honorer les engagements à moyen terme de Toronto en mettant en œuvre des programmes crédibles d'assainissement des finances publiques à moyen terme.
- Reconnaissant la nécessité d'appliquer des politiques favorables à la croissance qui soutiennent la demande et la reprise, les États-Unis adapteront le rythme de leur consolidation budgétaire en faisant en sorte de mettre leurs finances publiques sur une trajectoire durable à long terme pour éviter les contractions budgétaires abruptes en 2013.
- Le Japon mettra en œuvre des dépenses de reconstruction aussi rapidement que possible.
- L'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, l'Indonésie et le Royaume-Uni laissent jouer les stabilisateurs automatiques en fonction de la situation nationale et des conditions actuelles de la demande.
- L'Italie réalisera son programme de consolidation budgétaire particulièrement intensif dans sa phase initiale accompagné de mesures de renforcement de la croissance.
- La politique budgétaire de l'Espagne restera axée sur la consolidation.

3. Les politiques monétaires resteront axées sur le maintien de la stabilité des prix et le soutien à la reprise économique mondiale. Dans ce contexte, les mesures prises par les banques centrales dans les pays industrialisés ont joué un rôle important dans la promotion de la croissance économique et de la stabilité mondiales. Les banques centrales resteront vigilantes et prendront des mesures en tant que de besoin pour atteindre leurs objectifs.

4. Nos banques centrales, les superviseurs des marchés financiers et les trésors poursuivront leur dialogue et leur coopération étroite dans le cadre du CSF pour maintenir la stabilité financière durant cette période d'incertitudes accrues. Nous maintiendrons le dynamisme des réformes institutionnelles du secteur financier nécessaires pour préserver nos systèmes financiers à moyen terme tout en prenant les mesures adéquates pour protéger les circuits du crédit et l'intégrité des systèmes internationaux de paiement et de règlement.

5. Si la situation économique devait continuer à se dégrader de manière importante, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis et la Russie seraient prêts à coordonner et mettre en œuvre des mesures additionnelles pour soutenir la demande, en fonction de la situation nationale et des engagements pris par les pays.

6. Les marchés émergents adapteront leurs politiques macroéconomiques pour soutenir la demande intérieure tout en assurant la stabilité des prix. En cas de besoin, des mesures macroprudentielles contribueront également à gérer la croissance du crédit intérieur et les liquidités.

7. Reconnaissant que les risques géopolitiques sont susceptibles d'entraîner une hausse des prix du pétrole tirée par l'offre, dans un environnement qui se caractérise par des réserves limitées et des stocks modestes, les membres sont prêts à prendre les mesures supplémentaires nécessaires. Nous nous félicitons de l'engagement pris par les pays producteurs d'assurer un approvisionnement adéquat. En particulier, nous nous félicitons que l'Arabie saoudite soit disposée à mobiliser, si nécessaire, plus de 2,5 millions de barils par jour sur les capacités de réserve existantes.

8. Dans tous les domaines, nous nous engageons à réduire au maximum les retombées négatives que des politiques mises en œuvre à des fins nationales pourraient avoir sur d'autres pays. Nous réaffirmons notre intérêt commun pour un système financier international fort et stable, ainsi que notre soutien à des taux de change déterminés par les marchés. Nous répétons que la volatilité excessive et les mouvements désordonnés des taux de change ont des effets négatifs sur la stabilité économique et financière.

### ***Consolider les fondements à moyen terme de la croissance***

Tous les membres conviennent de s'appuyer sur le plan de Cannes en 6 points pour stimuler la confiance, augmenter la production mondiale et créer des emplois, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires.

1. Les pays industrialisés veilleront à ce que leurs finances publiques soient sur une trajectoire viable.

- Reconnaissant qu'il est important de renforcer et de mettre en œuvre leurs plans de consolidation budgétaire à moyen terme, les États-Unis et le Japon s'engagent à prendre des mesures qui leur permettront de réduire continûment leurs ratios dette publique/PIB.
- Les États-Unis s'engagent à mettre leur ratio de la dette fédérale sur le PIB sur une trajectoire fermement à la baisse d'ici 2016 grâce à une approche équilibrée.
- Le Japon réaffirme son engagement d'honorer ses cibles de soldes primaires pour les exercices budgétaires 2015 et 2020 et de réduire son ratio dette publique/PIB à compter de l'exercice 2021.
- D'ici notre prochain Sommet, les membres conviennent d'identifier des objectifs crédibles et ambitieux spécifiques à chaque pays en termes de ratio dette publique/PIB à compter de 2016, lorsqu'ils n'existent pas déjà, accompagnés de stratégies et de calendriers clairs pour y parvenir. Ces stratégies prévoiront des réformes fiscales et des dépenses, y compris des modifications des droits aux prestations sociales.

2. Nous intensifierons nos efforts pour rééquilibrer la demande mondiale en augmentant la demande intérieure dans les pays affichant des excédents courants, en déplaçant la demande du secteur public au secteur privé dans les pays affichant un déficit budgétaire, et en augmentant l'épargne nationale dans les pays affichant un déficit courant.

- La réduction des déficits budgétaires structurels et les mesures pour promouvoir l'épargne privée dans les pays industrialisés affichant des déficits courants contribueront à une réduction durable des déséquilibres mondiaux (États-Unis).
- Nous réaffirmons notre engagement de nous orienter plus rapidement vers des systèmes de change liés au marché, d'accroître la flexibilité des taux de change pour refléter les fondamentaux sous-jacents, d'éviter les désalignements persistants des taux de change et de nous abstenir de procéder à des dévaluations compétitives des monnaies. Nous prenons acte des décisions importantes pour accroître les marges de fluctuation des taux de change en Chine et en Russie. La Chine met en œuvre son engagement de réduire progressivement le rythme d'accumulation de ses réserves, d'autoriser les forces du marché à jouer un rôle accru dans la détermination de la valeur du RMB et de renforcer la transparence de sa politique de change. Nous nous

félicitons de l'engagement pris par la Chine de continuer de réformer son régime de change.

- Les marchés émergents prendront de nouvelles mesures pour rééquilibrer la demande, notamment : continuer de promouvoir la libéralisation des taux d'intérêt (Chine) et accroître l'investissement (Brésil) et les taux d'épargne (Turquie).
- Les économies industrialisées affichant un excédent ou celles ayant une demande privée relativement faible encourageront la demande intérieure en poursuivant la libéralisation du secteur des services (Allemagne, Corée, Japon), en encourageant l'investissement en éliminant les inefficiences (Allemagne) et en créant de nouvelles industries et de nouveaux marchés par l'innovation dans des domaines tels que l'environnement et les soins de santé (Japon). L'évolution récente du revenu réel des ménages privés en Allemagne aidera à consolider la demande intérieure et accélérera le rééquilibrage interne de la zone euro.
- Les pays exportateurs de pétrole continueront d'appliquer un investissement public productif et encourageront l'investissement privé qui aura des effets régionaux et mondiaux positifs tout en assurant la viabilité budgétaire compte tenu de la volatilité des ressources.

3. À Cannes, les pays ont présenté des engagements en termes de réformes structurelles pour stimuler et soutenir la demande mondiale, favoriser la création d'emplois, contribuer au rééquilibrage mondial et renforcer le potentiel de croissance dans tous les pays du G20. Ce sont toujours des priorités essentielles pour avancer et elles se reflètent dans les réformes et les engagements supplémentaires pris depuis Cannes. Ces réformes incluent notamment :

- des réformes du marché du travail pour accroître le nombre d'emplois et augmenter le taux d'activité, notamment : la reconversion des chômeurs de longue durée (États-Unis) ; la formation professionnelle (Espagne) ; l'augmentation de la flexibilité des salaires, en décentralisant par exemple la fixation des salaires (Italie) ; la réduction du coin fiscal et salarial (Brésil, Italie) ; des réformes de l'assurance-chômage pour la rendre plus efficace dans la création d'emplois (Canada) ; l'amélioration de l'éducation, de la formation et le développement des compétences (Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Canada, France, Italie, Turquie) ; l'encouragement de la participation des femmes sur les marchés du travail, par exemple en réformant les systèmes de prestations sociales et en offrant des services de garde des enfants à un coût abordable (Allemagne, Australie, Corée, Japon) ; l'amélioration des possibilités

d'emploi pour des groupes ciblés tels que les jeunes et les personnes handicapées (Canada, Corée, Royaume-Uni) ; l'encouragement de la participation des jeunes par l'apprentissage (Royaume-Uni) ; et l'encouragement de l'emploi dans le secteur formel par une amélioration de l'éducation ou le développement des compétences (Afrique du Sud, Brésil, Indonésie, Mexique) ;

- des réformes du marché des produits pour promouvoir la concurrence et améliorer la productivité dans des secteurs-clés (Allemagne, Australie, Canada, France, Italie, Mexique) ;
- des mesures pour promouvoir la stabilisation du secteur du logement (États-Unis) ;
- l'octroi de soutiens ciblés aux pauvres ou le renforcement des filets de sécurité sociale (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Chine, Inde, Indonésie, Mexique) ;
- l'élimination des subventions distorsives à moyen terme, le cas échéant, dans les pays industrialisés et les économies émergentes ;
- des réformes fiscales et des prestations pour améliorer la productivité et les incitations à travailler (Allemagne, Australie, Italie, Royaume-Uni) ;
- la planification de réformes de la réglementation pour mieux soutenir la croissance économique en réduisant les charges pesant sur les entreprises souhaitant se développer (Royaume-Uni) ;
- l'encouragement de la poursuite de la libéralisation du commerce par l'élimination unilatérale des tarifs douaniers dans des secteurs-clés (Canada) ;
- la promotion des investissements dans les infrastructures pour accroître la productivité et les niveaux de vie à moyen terme en supprimant les obstacles (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Inde, Indonésie, Mexique, Royaume-Uni) ; et
- les engagements de promouvoir une croissance verte et durable (Allemagne, Australie, Corée, Mexique).

4. Nous avons réalisé des progrès substantiels pour renforcer la régulation et la supervision du secteur financier. Les difficultés économiques mondiales actuelles soulignent la nécessité de réaffirmer notre engagement en faveur de la mise en œuvre effective des réformes financières convenues afin de rendre le secteur financier plus résilient, plus stable et propre à encourager la croissance économique. Nous nous félicitons des travaux du CSF, en coopération avec le FMI et la Banque mondiale, pour identifier les éventuels effets non désirés des réformes de la

régulation financière adoptées sur les marchés émergents et les économies en développement. Les pays du G20 continuent d'attendre du CSF, en coopération avec les organismes de normalisation, qu'il assure le suivi des progrès réalisés et rende compte de manière régulière. À cela viendront s'ajouter des efforts pour renforcer l'accès aux services financiers de base.

5. Nous réaffirmons notre engagement de résister au protectionnisme sous toutes ses formes et de promouvoir la liberté du commerce et nous prendrons des mesures actives pour réduire le nombre de mesures qui restreignent le commerce et qui sont incompatibles avec les règles de l'OMC, ainsi que pour résister au protectionnisme financier.

6. Les membres réaffirment leur volonté d'appliquer des mesures pour optimiser le potentiel de croissance et la résilience économique des pays en développement, ainsi que l'importance que les pays industrialisés honorent leurs engagements en matière d'aide et mobilisent de nouvelles sources innovantes de financement, intérieures et extérieures, pour répondre aux besoins du développement. Ces mesures compléteront les efforts des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des partenaires publics et privés pour aider les pays en développement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les marchés émergents membres encourageront une série de réformes pour promouvoir le développement, notamment en améliorant le climat d'investissement et en renforçant l'investissement dans les infrastructures.

Des détails sur les engagements de réformes de chaque pays sont publiés sur le site Internet de la Présidence mexicaine. Nous continuerons à mener des actions concertées à l'avenir, à mesure que la situation économique évolue. Nous demandons à nos ministres des finances de travailler en étroite collaboration dans les mois à venir pour remédier aux vulnérabilités et soutenir la reprise. Nous passerons en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de tous nos engagements lors du Sommet de Saint-Pétersbourg en 2013.

## **ANNEXE A :**

### **Cadre de Los Cabos pour l'évaluation du suivi des engagements**

Les pays du G20 ont mis au point un Cadre pour l'évaluation du suivi des engagements reposant sur trois piliers. Ce Cadre servira à préparer des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements antérieurs, qui permettront de mettre au point les futurs plans d'action et politiques nationales.

#### ***Principes directeurs***

Pour s'assurer que le Cadre réponde aux besoins des membres, les membres sont convenus que :

- Les pays devaient se l'approprier et le définir eux-mêmes, sur la base de l'évaluation des membres et avec la contribution d'évaluations indépendantes de tierces parties (par le FMI et d'autres organisations internationales).
- Le Cadre doit reposer sur le principe « se conformer ou expliquer » qui reconnaisse que les actions concrètes prennent du temps et que les priorités peuvent changer.
- Le Cadre doit être concret, utiliser des mesures quantitatives chaque fois que possible pour aider à cibler les discussions et évaluer les progrès.
- Il doit être cohérent d'un membre à l'autre, assurer la comparabilité du traitement tout en permettant des situations spécifiques aux pays si pertinent.
- Il doit être équitable en encourageant un dialogue ouvert entre les membres par des auto-évaluations et en fournissant des analyses objectives de tierces parties.
- Il doit être ouvert et transparent, les conclusions générales étant communiquées au public après accord du G20.

#### ***1. Un processus d'examen par les pairs s'appuyant sur les évaluations par des tierces parties***

Au cœur de l'évaluation du suivi de nos engagements se trouve le processus d'examen par les pairs dans lequel les membres évalueront les progrès accomplis dans le respect des engagements antérieurs du G20 en termes budgétaires, financiers, structurels, monétaires et de change, commercial et de développement. Pour améliorer l'efficacité de nos discussions, le processus se concentre sur ces engagements dans tous les domaines où la coordination des politiques a le plus grand impact pour réduire les risques à court terme et promouvoir une croissance forte, durable et équilibrée.

Les discussions sur l'examen par les pairs incluront les éléments suivants :

- Un examen et une discussion sur les actions concrètes que les membres ont prises pour honorer leurs engagements.
- Une discussion des perspectives économiques mondiales pour évaluer les progrès effectués dans la réalisation de nos objectifs d'une croissance forte, durable et équilibrée.
- Une évaluation des membres (environ tous les deux ans) par rapport aux « lignes directrices indicatives » que nous avons entérinées à Cannes pour identifier les grands déséquilibres persistants. Ainsi que des discussions sur les rapports sur la viabilité extérieure, nouveaux (ou actualisés), préparés par le FMI pour les pays dans lesquels les lignes directrices suggèrent que les déséquilibres nécessitent une analyse approfondie.
- Un examen des rapports des organisations internationales (du FMI, de l'OCDE, du CSF, de la Banque mondiale, de l'OIT, de la CNUCED et de l'OMC) pour renforcer l'objectivité du processus d'évaluation.

Pour assurer la crédibilité et l'intégrité du Cadre, nous chargeons nos responsables d'améliorer encore le Cadre pour l'évaluation du suivi des engagements en examinant des moyens de promouvoir des discussions entre les pairs sur une compréhension commune des questions. Nous avons pris l'engagement de nous mettre d'accord sur une approche commune pour mesurer les progrès accomplis au regard des engagements précédents en matière de politiques budgétaire, monétaire, de change et dans d'autres domaines. Nous convenons également que les engagements doivent être spécifiques, mesurables et pertinents pour parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée. Nous chargeons nos ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale de passer en revue les progrès accomplis d'ici leur réunion à Mexico en novembre 2012.

## ***2. Rapports réguliers aux ministres/gouverneurs/chefs d'État et de gouvernement***

Les discussions sur l'examen par les pairs aboutiront à de brefs rapports d'étape préparés pour les réunions ministérielles et des évaluations annuelles du suivi des engagements à destination des ministres, des gouverneurs et des chefs d'État et de gouvernement. Ces évaluations apporteront également une contribution essentielle à la définition des engagements concrets qui seront inclus dans les Plans d'action du G20.

## **ANNEXE B :**

### **L'évaluation du suivi des engagements de Los Cabos**

À Pittsburgh en 2009, le G20 avait lancé le Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée afin de promouvoir l'ensemble des mesures nécessaires pour contrer les répercussions de la crise financière de 2007-2008 et remettre l'économie mondiale sur la voie d'une croissance économique forte, durable et équilibrée et d'un marché de l'emploi dynamique. Les mesures audacieuses mises en œuvre par les pays du G20 pour faire face à la crise ont permis de limiter les pertes en termes de production et d'emplois et d'enclencher la reprise mondiale.

Si des mesures importantes ont été prises depuis lors, l'objectif commun de croissance forte, durable et équilibrée que nous avons fixé à Pittsburgh demeure difficile à atteindre. Il est clair que le redressement du bilan des secteurs public et privé dans l'ensemble des économies développées continuera à peser sur la croissance mondiale pendant quelque temps. En outre, un certain nombre de risques évoqués ci-dessous continuent à entraver la croissance mondiale. Dans la plupart des économies développées, la reprise de la demande privée demeure timide. La croissance dans les économies de marché émergentes reste relativement vigoureuse, mais donne à son tour des signes de ralentissement. Reflétant les différents profils de croissance, les taux de chômage dans les économies de marché émergentes sont généralement retombés aux niveaux observés avant la crise, tandis qu'ils restent globalement à des niveaux obstinément élevés dans les économies développées.

Les déséquilibres extérieurs se sont généralement réduits par rapport aux très importants déséquilibres existant avant la crise. Les ajustements structurels ont joué un rôle dans certains pays, mais cette amélioration est aussi de nature cyclique, du fait notamment de la faiblesse de nombreuses économies développées et des flux commerciaux dans le cycle. Les pays exportateurs de pétrole continuent d'enregistrer des excédents courants importants et croissants.

Globalement, l'évolution de la situation économique depuis Pittsburgh indique qu'il faut poursuivre et intensifier les efforts sur tous les fronts pour atteindre les objectifs fixés lors de la mise en place du Cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée.

#### Politiques budgétaires

Des progrès importants ont été accomplis pour tenir les engagements budgétaires de Toronto, en dépit de résultats économiques moins favorables que prévu qui ont affecté le rééquilibrage budgétaire de certains pays. Dans certains pays, la crédibilité de la politique

budgétaire doit être renforcée par des mesures visant à remettre les finances publiques sur la voie de la viabilité à moyen terme :

- D'après les projections du FMI, la plupart des membres du G20 (Allemagne, Australie, Canada, France et Italie) devraient atteindre l'objectif fixé à Toronto de réduire de moitié leurs déficits par rapport aux niveaux de 2010. Dans certains cas, des mesures vigoureuses ont même permis de réduire les déficits de 2010 en deçà des niveaux attendus.<sup>1</sup> Reconnaissant la nécessité d'appliquer des politiques favorables à la croissance qui soutiennent la demande et la reprise, les États-Unis adapteront le rythme de leur consolidation budgétaire en faisant en sorte de mettre leurs finances publiques sur une trajectoire durable à long terme pour éviter une contraction budgétaire abrupte en 2013. Au Royaume-Uni, la projection du déficit effectif pour 2013 correspond à l'objectif de Toronto en données corrigées des variations conjoncturelles. L'Espagne pourrait ne pas atteindre son objectif pour 2013, compte tenu de la faiblesse marquée de son économie et de la restructuration de son secteur bancaire. Des mesures structurelles et un plan de réduction du déficit de grande ampleur sont mis en œuvre actuellement.
- La plupart des économies développées sont également sur la bonne voie pour tenir l'engagement pris à Toronto de stabiliser ou réduire les ratios dette publique/PIB d'ici 2016.<sup>2</sup> Les États-Unis devraient atteindre cet objectif en 2016 pour l'État fédéral, mais le FMI prévoit par la suite une augmentation de la dette publique fédérale. L'Espagne devra probablement prendre des mesures supplémentaires pour réaliser son objectif. Le Japon est bien placé pour atteindre son objectif à moyen terme de réduction de moitié de son déficit primaire pour l'exercice 2015 par rapport au niveau de 2010, mais des mesures supplémentaires seront nécessaires pour réaliser l'objectif à long terme d'une diminution de son ratio dette publique/PIB à compter de l'exercice 2021. Enfin, alors que les économies développées étaient convenues de promouvoir la viabilité budgétaire à moyen terme, les niveaux d'endettement en 2016 devraient rester élevés dans de nombreux pays. De nouveaux efforts sont nécessaires pour atteindre l'objectif de finances publiques viables à moyen terme, en particulier dans le contexte d'un vieillissement de la population.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de cohérence entre les pays membres, cette évaluation des engagements de Toronto est fondée sur le déficit public général ; elle s'appuie sur une comparaison entre le déficit effectif en 2010 et les projections du FMI pour 2013, établies avec un intervalle de confiance de 0,5 point de pourcentage.

<sup>2</sup> Sur la base des prévisions du FMI pour le ratio dette publique générale/PIB pour 2015 et 2016.

Les pays membres ont progressé dans leur engagement de mettre en œuvre des réformes budgétaires structurelles. La zone euro a renforcé son cadre budgétaire avec l'adoption du Pacte budgétaire. Certains pays membres ont tenu leur engagement de réformer le système des retraites (Italie), d'autres ont progressé dans ce domaine (France, Royaume-Uni). Le Brésil a adopté une réforme du régime de retraite des fonctionnaires. L'Espagne a mis en place une réforme majeure du marché du travail. Dans tous les pays du G20, il faut encore progresser en mettant en œuvre un certain nombre de mesures budgétaires qui favoriseraient tant la viabilité des finances publiques qu'un rééquilibrage au niveau mondial : la zone euro doit mener à bien des réformes en matière de gouvernance budgétaire ; les États-Unis et le Japon doivent pleinement appliquer d'ambitieux plans budgétaires à moyen terme. L'Inde, l'Indonésie et le Mexique doivent poursuivre leurs réformes concernant les subventions élevées. De nombreux pays émergents et développés doivent encore progresser en matière de réformes fiscales pour réduire les distorsions.

### Politiques monétaires et de change

Dans les économies développées, les politiques monétaires ont joué un rôle crucial pour soutenir la reprise tout en maintenant la stabilité des prix. Dans les économies de marché émergentes, les tensions inflationnistes se sont globalement relâchées, notamment en raison du ralentissement de la croissance.

Depuis le Sommet de Pittsburgh, les économies de marché émergentes dotées de régimes de change relativement fixes, d'après le système de classification de facto du FMI, ont mis en œuvre plusieurs réformes importantes. En particulier, la Chine et la Russie ont élargi leurs marges de fluctuations des taux de change. Le taux de change de la Chine a connu une importante appréciation depuis 2005 ; cependant les progrès vers une flexibilité accrue des taux de change sont moins évidents depuis le Sommet de Cannes, notamment du fait du caractère récent de la mise en place des dernières réformes par la Chine. Les réserves de la Chine ont chuté au dernier trimestre de 2011, notamment en raison de la réduction de son excédent courant. L'accumulation de réserves a repris au premier trimestre de 2012.

Les pays émergents ont fait part de leurs préoccupations quant à l'assouplissement des politiques monétaires dans les économies développées, qui contribue à accroître le niveau et la variabilité des flux de capitaux vers leurs économies et la volatilité des autres variables financières, compliquant leur gestion macroéconomique. Les pays du G20 ont reconnu de manière générale que les politiques monétaires nationales des économies développées étaient adaptées aux objectifs nationaux visés, tout en reconnaissant la nécessité de rester vigilants quant aux retombées négatives de ces politiques.

### Politiques structurelles

La mise en œuvre de réformes structurelles essentielles est indispensable pour renforcer la croissance et créer des emplois, de même que pour promouvoir un rééquilibrage mondial, notamment des mesures portant sur les filets de sécurité sociale et les modèles d'investissement. Toutefois, les membres sont convenus que les engagements en matière de réforme structurelle sont particulièrement difficiles à évaluer, en raison notamment du temps requis pour les mettre en œuvre et en constater les effets. Les membres demeurent cependant résolus à poursuivre les réformes structurelles, étant donné que certaines d'entre elles peuvent bénéficier au marché du travail à court terme, mais aussi dynamiser l'emploi et la croissance au niveau national et avoir des retombées positives par l'intermédiaire du commerce et d'autres interconnexions afin de contribuer à rééquilibrer l'économie mondiale.

L'OCDE estime que la mise en œuvre est engagée pour plus des trois quarts des engagements en matière de réforme structurelle, environ un tiers de tous les engagements étant intégralement exécutés. Les progrès dans la mise en œuvre des réformes sont largement analogues pour les pays avancés et émergents. Toutefois, en fonction des différentes catégories de réformes structurelles, les progrès ont été inégaux et il faudra une ambition accrue pour appliquer les réformes qui auront le plus fort impact sur le rééquilibrage, la création d'emplois et la promotion d'une croissance plus solide.

Plusieurs pays développés doivent réaliser de nouveaux progrès en matière de réforme des marchés des produits (zone euro, Japon). Les marchés émergents, en général, doivent améliorer encore le climat des affaires et de l'investissement, ce qui facilitera l'investissement dans les infrastructures, renforcera la croissance potentielle et favorisera l'accès aux services financiers de base. Pour faciliter un rééquilibrage mondial, les États-Unis doivent redoubler d'efforts pour encourager l'épargne privée, l'Allemagne doit mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir la demande intérieure et certains marchés émergents doivent accroître la consommation domestique et améliorer l'efficacité de l'investissement.

### Politiques commerciales, du secteur financier et de développement

L'OMC, la CNUCED, la Banque mondiale et l'OCDE continuent de suivre les progrès accomplis par les pays en matière de réduction des tarifs douaniers et de libéralisation des systèmes commerciaux, notamment de réduction des obstacles à l'entrée dans des secteurs-clés. La plupart des membres ont maintenu leur engagement de résister au protectionnisme, notamment en réglant le problème des pratiques commerciales déloyales par le biais de mesures commerciales correctives conformes aux règles de l'OMC, plutôt que par des

réponses politiques ad hoc. Toutefois, le climat politique régnant dans certaines régions semble être plus tolérant à l'égard de certaines formes de mesures protectionnistes, ce à quoi il convient de s'opposer.

La CSF est chargée de coordonner et de promouvoir un contrôle rigoureux de la mise en œuvre des réformes financières arrêtées dans le cadre du G20/CSF et d'en rendre compte au G20 au titre du Cadre de coordination établi l'an dernier par le CSF pour le suivi de la mise en œuvre des réformes. Ce processus implique un suivi intensif et des rapports détaillés, de concert avec les organismes de normalisation, portant sur les progrès de la mise en œuvre nationale dans six secteurs de réforme prioritaires (Bâle III, les mesures concernant les établissements financiers d'importance systémique mondiale, les cadres de résolution, les produits dérivés de gré à gré, les pratiques de rémunération, le système bancaire parallèle) exposés dans le rapport du CSF aux chefs d'État et de gouvernement du G20. Le CSF, en coordination avec les organismes de normalisation compétents, rend également compte de la mise en œuvre d'autres réformes réglementaires adoptées et publie des informations sur les mesures prises par ses membres pour les mettre en œuvre. Le FMI examine les progrès réalisés par ses membres dans le cadre de son processus de surveillance au titre de l'article IV et du PESF. Le CSF, en coordination avec le personnel du FMI et de la Banque mondiale, a rédigé une étude destinée à identifier les éventuels effets non désirés des réformes de la régulation financière adoptées sur les marchés émergents et les économies en développement.

La Banque mondiale, de concert avec d'autres organisations internationales, continuera d'évaluer le programme de croissance et de développement dans les pays en développement, notamment l'impact des politiques du Cadre susmentionné et des conditions extérieures sur la promotion du développement et la réduction des écarts de développement. Elles continueront en outre à surveiller les progrès accomplis concernant la réalisation des engagements en la matière.

### Conclusion

Dans l'ensemble, des progrès ont été accomplis par rapport aux engagements de réforme pris à Cannes et lors des sommets précédents mais des avancées supplémentaires et de nouvelles actions sont nécessaires dans plusieurs domaines importants. Pour faciliter les évaluations ultérieures, les membres ont également reconnu que les engagements doivent être aussi spécifiques et concrets que possible et contribuer substantiellement à l'objectif global d'une croissance forte, durable et équilibrée. Nous sommes également convenus de la nécessité d'une approche commune pour mesurer les progrès accomplis par rapport aux engagements antérieurs dans tous les domaines.